

Négociation des conventions collectives du secteur public

L'APTS demande au Conseil du trésor de faire ses devoirs

Québec, le 15 décembre 2020 – Après une fin de semaine de négociation intensive avec le gouvernement, l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) est forcée de constater que le gouvernement Legault n'a pas accordé de mandat au secrétariat du Conseil du trésor pour discuter des enjeux de surcharge de travail et d'épuisement professionnel, ni pour s'entendre sur des mesures qui favoriseraient l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre dans tous les secteurs du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS). La seule chose de claire qui ressort de cette fin de semaine, c'est que le Conseil du trésor doit faire ses devoirs s'il veut régler les problèmes soulignés par l'APTS.

« On veut bien négocier, mais le gouvernement refuse de parler des enjeux qui affectent le réseau. On a des problèmes d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre dans tous les secteurs et centres d'activités. Que dit le Conseil du trésor? Absolument rien. On a deux rapports préliminaires de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse qui appuient nos recommandations. On a des engagements du ministre Carmant. Or, rien de concret n'est offert par le gouvernement à la table de négociation. Nos membres dans les laboratoires, en imagerie médicale et en réadaptation demandent la même reconnaissance de leur travail contre la COVID-19 que pour d'autres titres d'emploi. Pourquoi le gouvernement ne leur accorde-t-il pas le même respect qu'aux autres? », a demandé la présidente de l'APTS, Andrée Poirier.

L'APTS représente plus de 60 000 membres qui occupent plus de cent titres d'emploi dans des domaines aussi diversifiés que le diagnostic, la santé mentale, la déficience intellectuelle et le trouble du spectre de l'autisme, la déficience physique, la nutrition, la réadaptation, la santé publique et les services psychosociaux, sans oublier la protection de la jeunesse. Pour le syndicat, l'attitude bornée du gouvernement, qui refuse obstinément d'aborder l'ensemble de ces enjeux, revient à sacrifier des missions vitales du RSSS.

« Le Québec a vécu trop de drames pour qu'on laisse passer une autre occasion de renforcer les conditions de travail des professionnel·le·s et des technicien·ne·s qui procurent des soins et des services à la population. Le gouvernement doit enlever ses œillères et prendre en compte l'ensemble des secteurs, pas seulement ceux qui font les manchettes », a renchéri Emmanuel Breton, vice-président responsable des négociations pour le syndicat.

Devant cette obstination malsaine du gouvernement, qui dure depuis plus d'un an déjà, l'APTS a amorcé une réflexion sur des moyens de pression plus sévères. Dans les dernières semaines, elle a conclu 47 ententes avec les établissements du RSSS pour établir les listes de salarié·e·s nécessaires afin d'assurer le maintien des services essentiels. Vendredi dernier, le Tribunal administratif du travail a validé celle pour le CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, une première dans le RSSS. Cette étape de validation essentielle pour lancer la consultation des membres en vue d'obtenir des mandats de grève est en cours pour les 46 autres ententes.

« Le gouvernement Legault méprise le personnel professionnel et technique et le pousse dans ses derniers retranchements depuis le début de ces négociations. Après plus d'un an de pourparlers, il n'y a plus de temps à perdre. Nous sommes disponibles 24 heures sur 24, sept jours sur sept. Le gouvernement doit accepter de discuter de ces enjeux à la table de négociation dès maintenant », ont conclu Andrée Poirier et Emmanuel Breton.

À propos de l'APTS

[L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux](#) (APTS) regroupe et représente quelque 60 000 membres qui jouent un rôle indispensable au bon fonctionnement des établissements du réseau. Nos gens offrent une multitude de services en matière de diagnostic, de réadaptation, de nutrition, d'intervention psychosociale et de soutien clinique et de prévention, autant de services qui s'adressent à l'ensemble de la population.

- 30 -

Pour renseignements : Mathieu Le Blanc
Conseiller en communication et en relations médias
Cell. : 514 609-2906